

INSERTION PROFESSIONNELLE

Association ASTREE - Bordeaux

DOTATION 2008

Depuis 20 ans Astrée (association de loi 1901), met en place une nouvelle forme d'entraide : elle repose sur l'écoute pratiquée dans le cadre d'un accompagnement individualisé pour restaurer les liens sociaux.

1. Astrée forme des bénévoles qualifiés
2. Astrée permet à des personnes en difficulté de reprendre confiance en elles, de retrouver leur autonomie et de reconstruire des liens sociaux par une relation régulière, personnalisée et dans la durée.

En 2007, Astrée a souhaité aller plus loin et signer des conventions avec des organisations dont l'objet est la lutte contre l'exclusion et l'aide aux personnes fragilisées.

Dans le cadre des conventions avec d'autres associations, Astrée a été sollicitée par Unis Cité Aquitaine (association ayant pour objectif de contribuer à l'émergence d'une société d'individus

plus responsables, solidaires et respectueux des différences) a décidé de former à Bordeaux en 2008 : 80 jeunes à l'écoute et à la cohésion d'équipe.

Créé par la loi du 31 mars 2006, le Service Civil Volontaire permet en effet à chaque jeune qui le souhaite de s'engager dans une mission en faveur de la collectivité, de l'intérêt général. Ce service civil volontaire est d'une période déterminée (6, 9 ou 12 mois) et répond à une volonté générale de restauration de certaines valeurs (solidarité, citoyenneté) et d'insertion (professionnelle et sociale) des jeunes dans la société.

La structure d'accueil s'engage entre autres choses à assurer le suivi individuel du volontaire par un tuteur, et à mettre en place un accompagnement du jeune en matière de formation et de recherche d'emploi.

La fondation CASSOUS a apporté son soutien à Astrée Bordeaux pour conduire cette formation sur 2008.